

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet EARL DE LA GRANDE VERNELLE sur la commune principale de l'AIOT 2 La Joubardière 36500 Palluau-sur-Indre.**

**La référence de votre dossier est A-3-QM1XSK373 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 10/07/2023 à 14h10 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **32572965500010**

Raison sociale **EARL DE LA GRANDE VERNELLE**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**2 LA JOUBARDIERE**

**36500 PALLUAU SUR INDRE**

### Signataire

Qualité : **Associé**

### Référent

Fonction : **Associé**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **EARL DE LA GRANDE VERNELLE**

Description des activités :

**L'EARL DE LA GRANDE VERNELLE est une exploitation agricole située sur la commune de PALLUAU SUR INDRE. L'EARL est composée de 2 associés exploitants, Monsieur NAUDET Mathieu et Monsieur NAUDET Alexandre. L'exploitation comprend un atelier grandes cultures conduit en agriculture conventionnelle avec une surface de 550 ha. Les parcelles sont situées sur les communes de PALLUAU SUR INDRE, ARPHEUILLES et PAULNAY. L'exploitation comprend un site principal situé au lieu-dit La Joubardière sur la commune de PALLUAU SUR INDRE et un site secondaire situé au lieu-dit La Grande Vernelle sur la commune d'ARPHEUILLES. Les céréales sont commercialisées via des négociants ou des courtiers et depuis quelques années, l'exploitation se diversifie dans les types de cultures avec des productions spécifiques (haricots, pois chiche). L'exploitation est déjà connue des ICPE suite à une déclaration initiale pour un stockage fourrages de 19 836m<sup>3</sup>. Le projet ne prévoit pas de modification concernant les capacités de stockage**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Adresse **2 La Joubardière 36500 Palluau-sur-Indre**

X : 573325

Y : 6651588

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Le projet comprend la construction d'un bâtiment de 88m de longueur et 19.10m de largeur pour le stockage du matériel de l'exploitation. Actuellement une partie du matériel est stockée sous un bâtiment de 550m<sup>2</sup> sur le second site. L'objectif est de regrouper l'ensemble du matériel sur le site principal afin d'améliorer la surveillance du matériel et son entretien en disposant de l'atelier à proximité. Cela évitera de devoir parcourir 10km à chaque trajet (20 km aller-retour) lors de l'entretien du matériel soit un gain de temps et moins de charge de carburant.**

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**

## 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**plandesituation.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**plandensemble.pdf**